

145. *Dibi elòg*, “l’herbe d’obscurité”

Genre III, classe nominale 3

*Identifications proposées: Adenostema sp.,*  
Composées (PJC, NS, PLT )

*Localisation* : cette herbe pousse dans les endroits marécageux, aux bords des rivières et dans les plantations cacaoyères.

*Description locale* : la face extérieure (*mvus*) de ses feuilles est *colorée* ; la face intérieure (*abum*) est *foncée*. Lorsqu’on délaye les feuilles de cette plante dans de l’eau, on obtient un liquide *obscur* qui ressemble à l’encre; ce liquide est gluant et très amer.

*Dibi elòk yadañ tebe a mintsag mi osoe, Kie dzie enë yavie a mvus, a abum yavini. Eyòh wafudi dò a mëndim, e ma maveñan anë avin tindi... `...] Dibi elòk yasie abui mam; anë elòk tò ai alu, tò ai amos... Bëyem bënë dzam bò biañ ai dzò. Dibi elòk enë dibi...! : yasòli mod...*

*Utilisation thérapeutique* : d’après COUSTEIX, ses feuilles hachées, dans de l’huile de palme, donnent un onguent que l’on applique sur les blessures et surtout sur les brûlures. On instille le jus de ses feuilles dans le nez et les yeux des enfants enrhumés. On les utilise également pour soigner certaines plaies peu profondes faisant leur apparition dans les jambes. L’onguent préparé avec de l’huile de palme et les feuilles de cette plante est utilisée aussi pour traiter la céphalée *miezòg* (▼ = Annexee/*Ebëdëga* 3 : planche XVII).

*Utilisation rituelle* : chez les Evuzok cette herbe est surtout utilisée par les possesseurs d’*evu* en lui attribuant une efficacité en rapport avec le monde de la nuit. Ses feuilles mélangées avec le fard rouge *baa* que l’on obtient avec les sciures des écorces de l’arbre *mbël* [267] constituent un remède qu’on administre *per os* à la femme qui ne voit plus apparaître ses règles après une maternité. En général, c’est le *ngëhgan* qui doit procéder à la préparation et administration de ce

remède. Le *dibi elòg* entre aussi dans la composition du bain rituel *edu osoe* administré par le *ngëngañ* pour traiter les maladies en rapport avec la sorcellerie (*vers* et *blessures nocturnes*). Elle est considérée comme une médecine (*bian*) permettant à tous ceux qui savent s'en servir de disparaître ou de se rendre invisible face à leurs adversaires. En tant que *bian* elle peut être utilisée par tous les possesseurs d'*evu*, sorciers et contre-sorciers. Pour se protéger des premiers, on peut enterrer les feuilles de cette plante près de la maison pour leur barrer le chemin. On s'en sert également pour préparer la médecine appelée *bian mèlam* qui est censée rendre les pièges invisibles au gibier. Une femme *evuzok*, Edu Elizabeth, parlait ainsi de cette plante

Cette plante s'appelle "*dibi*"

Comme son nom l'indique, elle "ferme" le chemin aux ennemis.

Regarde bien cette plante !

Si un jour le pays se fâche contre toi

Tu iras la cueillir et prendras ses feuilles.

Puis tu creuseras un trou sur le chemin et les mettras dedans.

Tous ceux qui voudraient aller à ta rencontre pour te faire du mal

Ou, tout simplement, pour te provoquer,

En arrivant sur l'endroit où tu as enterré *dibi elòg*,

Ils feront demi-tour

Et te laisseront en paix.

La plante qu'on pourrait considérer comme la *médecine* par excellence

Est celle-ci, celle que nous appelons "*dibi*".

C'est cette herbe qui porta vraiment malheur aux Blancs.

Pour les chasser de chez nous, les *Beti* l'enterrèrent par tout où ils étaient.

C'était grâce à *dibi elòg* que nous sommes restés Noirs, noirs comme la couleur de ses feuilles.

C'était bien cette herbe qui mit en perdition la race des hommes blancs (▼ = *ebëdëga* / Annexe 5, *ebug* / entrée : *dibi elòg* : 1.04.01.).

Les femmes l'utilisent pour protéger leurs champs des sorciers qui chercheraient à les rendre improductifs. D'après *NGOA*, la plante *dibi* entre dans la composition du bain rituel *ndziba*. D'après les *Evuzok*, elle n'est jamais utilisée dans les rites *diurnes* de bénédiction ou de purification comme l'*eva mètè* ou l'*esie*.

*Valeur symbolique* : A. *Interprétation exégétique à base nominale* : les *Evuzok* font un rapprochement entre le nom de cette plante, *dibi*, qui veut dire "obscurité" et le verbe *dib* (avec un ton bas-haut) signifiant "fermer", pour exprimer la vertu qu'on lui attribue de

“fermer” ou de “couper” le chemin aux adversaires ou à une maladie ou infortune. L’”herbe de l’obscurité” est en effet une plante qui “rend invisible” ou “faire disparaître” le danger. B. *Interprétation exégétique à base substantielle* : ses feuilles d’un vert foncé d’un côté et violette de l’autre, donnent à cette herbe un air “sombre” ce qui permet d’être considérée comme une plante “nocturne”.

*Références bibliographiques* : COUSTEIX, 1961 : pp. 61-62 ; LABURTHE-TOLRA, 1977 : pp. 1199 et 1261 ; MALLART, 1977 : pp. 30, 194-195 ; MALLART, 1981 : pp. 362-363 ; MALLART, Vol I : 1.9.1. ; MALLART : DP ; NGOA, 1968 : p. 188